

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Business Management and Consulting Services
Division / Division des services de gestion des affaires
et de consultation
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Defence Sect Research & Analysis Se	
Solicitation No. - N° de l'invitation UT830-153671/A	Amendment No. - N° modif. 007
Client Reference No. - N° de référence du client UT830-153671	Date 2015-09-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-421-29395	
File No. - N° de dossier 421zg.UT830-153671	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-09-28	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Dubé, Robert	Buyer Id - Id de l'acheteur 421zg
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0473 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

UT830-153671/A

Amd. No. - N° de la modif.

007

Buyer ID - Id de l'acheteur

421zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

UT830-153671

File No. - N° du dossier

421zgUT830-153671

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

VOIR DOCUMENT CI-JOINT

MODIFICATION # 007

Cette modification vise à :

A) apporter des révisions et/ou clarifications à la demande de proposition (DDP); et

B) prolonger la date limite de fermeture de l'invitation jusqu'au **28 septembre 2015 à 14h00, heure avancée de l'Est (HAE)**.

A) Apporter les révision(s) suivante(s) à la demande de proposition (DDP):

1) À la PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS, PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3, BARÈME DE PRIX.

Au Tableau 2 – Travail basé sur les tâches :

SUPPRIMER:

Note: Le prix total pour le tableau 2 sera utilisé pour déterminer la valeur à un taux de **10%**

REMPLETER par :

Note: Le prix total pour le tableau 2 sera utilisé pour déterminer la valeur à un taux de **5%**

2) À la partie 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION.

À la section 4.2 Méthode sélection:

SUPPRIMER:

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - Note combinée la plus élevée pour le mérite technique [75%] et le prix [25%]. L'évaluation du prix financier sera fait en deux parties : 15% pour le tableau 1 (PTT1) et 10% pour le tableau 2 (PTT2) de la pièce jointe 1 de la partie 3.

4.2.1.1 Pour être déclarée recevable, une soumission doit:

- (a) respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
- (b) satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires; et
- (c) obtenir la note de passage minimale requise précisée dans la pièce jointe 1 de la Partie 4 pour les critères techniques cotés.

4.2.1.2 Les soumissions ne répondant pas aux exigences de 4.2.1.1(a) ou (b) ou (c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement acceptée.

4.2.1.3 De toutes les soumissions recevables, le prix évalué le plus bas (PPB) sera identifié et une note pour le prix (NP), établie comme suit, sera attribuée à chaque soumission recevable (i) :

- Pour le total du tableau 1 (PTT1): $NP_i(PTT1) = PPB / P_i \times 15$. P_i est le prix évalué (P) de chaque soumission recevable (i).

- Pour le total du tableau 2 (PTT2) : $NP_i (PTT2) = PPB / P_i \times 10$. P_i est le prix évalué (P) de chaque soumission recevable (i).

4.2.1.4 Une note pour le mérite technique (NMT), établie comme suit, sera attribuée à chaque soumission recevable (i) : $NMT_i = NG_i \times 75$. NG_i est la note globale (NG) obtenue par chaque soumission recevable (i) pour l'ensemble des critères techniques cotés détaillés dans la pièce jointe 1 de la Partie 4, établie comme suit: nombre total de points obtenu / nombre maximum de points disponibles.

4.2.1.5 La note combinée (NC) pour le prix et le mérite technique de chaque soumission recevable (i) sera établie comme suit: $NC_i = NP_i (PTT1) + NP_i (PTT2) + NMT_i$.

4.2.1.6 La soumission recevable qui a obtenu la note combinée la plus élevée pour le prix et le mérite technique sera recommandée pour attribution d'un contrat. Si deux soumissions recevables ou plus ont obtenu la même note combinée pour le prix et le mérite technique, la soumission recevable qui a obtenu la note globale la plus élevée pour l'ensemble des critères techniques cotés détaillés dans la pièce jointe 1 de la Partie 4 sera recommandée pour attribution d'un contrat.

4.2.1.7 Dans le tableau ci-dessous, le choix de l'entrepreneur repose sur un ratio de mérite technique et de prix de 75/25 respectivement pour les trois soumissions recevables.

Méthode de sélection - note combinée la plus élevée pour le mérite technique (75%) et le prix (25%)réparti comme suit : 15% pour le PTT1 et 10% pour le PTT2				
Soumissionnaire	Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2		Soumissionnaire 3
Note globale pour l'ensemble des critères techniques cotés	NG1: 120	NG2: 112		NG3: 95
Prix total du Tableau 1 PTT1	NP1: 78 500 \$CAN	NP2: 54 000 \$CAN		NP3: 53 000 \$CAN
Prix Total du Tableau 2 PTT2	NP1: 20 000 \$ CAN	NP2: 17 000 \$CAN		NP2: 15 000\$ CAN
Calculs	Note pour le mérite technique (75%)	Note pour le prix 1 (15%)	Note pour le prix 2 (10%)	Note combinée
Soumissionnaire 1	$120/140 \times 75 = 64.29$	$53/78.5 \times 15 = 10.13$	$15/20 \times 10 = 7.50$	81.91
Soumissionnaire 2	$112/140 \times 75 = 60$	$53/54.5 \times 15 = 14.72$	$15/17 \times 10 = 8.82$	83.55
Soumissionnaire 3	$95/140 \times 75 = 50.89$	$53/53 \times 15 = 15$	$15/15 \times 10 = 10$	75.89

Basé sur le tableau ci-dessus, le soumissionnaire 2 serait recommandé pour l'octroi d'un contrat.

REEMPLACER par :

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - Note combinée la plus élevée pour le mérite technique [80%] et le prix [20%]. L'évaluation du prix financier sera fait en deux parties : 15% pour le tableau 1 (PTT1) et 5% pour le tableau 2 (PTT2) de la pièce jointe 1 de la partie 3.

4.2.1.1 Pour être déclarée recevable, une soumission doit:

- (a) respecter toutes les exigences de la demande de soumissions;
- (b) satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires; et
- (c) obtenir la note de passage minimale requise précisée dans la pièce jointe 1 de la Partie 4 pour les critères techniques cotés.

4.2.1.2 Les soumissions ne répondant pas aux exigences de 4.2.1.1(a) ou (b) ou (c) seront déclarées non recevables. La soumission recevable ayant obtenu le plus de points ou celle ayant le prix évalué le plus bas ne sera pas nécessairement acceptée.

4.2.1.3 De toutes les soumissions recevables, le prix évalué le plus bas (PPB) sera identifié et une note pour le prix (NP), établie comme suit, sera attribuée à chaque soumission recevable (i) :

- Pour le total du tableau 1 (PTT1): $NP_i (PTT1) = PPB / P_i \times 15$. P_i est le prix évalué (P) de chaque soumission recevable (i).
- Pour le total du tableau 2 (PTT2) : $NP_i (PTT2) = PPB / P_i \times 5$. P_i est le prix évalué (P) de chaque soumission recevable (i).

4.2.1.4 Une note pour le mérite technique (NMT), établie comme suit, sera attribuée à chaque soumission recevable (i) : $NMT_i = NG_i \times 80$. NG_i est la note globale (NG) obtenue par chaque soumission recevable (i) pour l'ensemble des critères techniques cotés détaillés dans la pièce jointe 1 de la Partie 4, établie comme suit: nombre total de points obtenu / nombre maximum de points disponibles.

4.2.1.5 La note combinée (NC) pour le prix et le mérite technique de chaque soumission recevable (i) sera établie comme suit: $NC_i = NP_i (PTT1) + NP_i (PTT2) + NMT_i$.

4.2.1.6 La soumission recevable qui a obtenu la note combinée la plus élevée pour le prix et le mérite technique sera recommandée pour attribution d'un contrat. Si deux soumissions recevables ou plus ont obtenu la même note combinée pour le prix et le mérite technique, la soumission recevable qui a obtenu la note globale la plus élevée pour l'ensemble des critères techniques cotés détaillés dans la pièce jointe 1 de la Partie 4 sera recommandée pour attribution d'un contrat.

4.2.1.7 Dans le tableau ci-dessous, le choix de l'entrepreneur repose sur un ratio de mérite technique et de prix de **80/20** respectivement pour les trois soumissions recevables.

Solicitation No. - N° de l'invitation
 UT830-153671/A
 Client Ref. No. - N° de réf. du client
 UT830-153671

Amd. No. - N° de la modif.
 007
 File No. - N° du dossier
 421zg UT830-153671

Buyer ID - Id de l'acheteur
 421zg
 CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Méthode de sélection - note combinée la plus élevée pour le mérite technique (80%) et le prix (20%) réparti comme suit : 15% pour le PTT1 et 5% pour le PTT2

Soumissionnaire	Soumissionnaire 1	Soumissionnaire 2		Soumissionnaire 3
Note globale pour l'ensemble des critères techniques cotés	NG1: 120	NG2: 112		NG3: 95
Prix total du Tableau 1 PTT1	NP1: 78 500 \$CAN	NP2: 54 000 \$CAN		NP3: 53 000 \$CAN
Prix Total du Tableau 2 PTT2	NP1: 20 000 \$ CAN	NP2: 17 000 \$CAN		NP2: 15 000\$ CAN
Calculs	Note pour le mérite technique (80%)	Note pour le prix 1 (15%)	Note pour le prix 2 (5%)	Note combinée
Soumissionnaire 1	$120/140 \times 80 = 64.29$	$53/78.5 \times 15 = 10.13$	$15/20 \times 5 = 3.75$	82.45
Soumissionnaire 2	$112/140 \times 80 = 60$	$53/54.5 \times 15 = 14.72$	$15/17 \times 5 = 4.41$	83.13
Soumissionnaire 3	$95/140 \times 80 = 50.89$	$53/53 \times 15 = 15$	$15/15 \times 5 = 5.00$	74.29

Basé sur le tableau ci-dessus, le soumissionnaire 2 serait recommandé pour l'octroi d'un contrat.

B) Veuillez noter que la date de fermeture de l'invitation a été prolongée jusqu'au 28 septembre 2015 à 14h00, heure avancée de l'Est (HAE).

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITION
 DEMEURENT INCHANGÉS**